

14-2-1909

2. fl



L'AN mil neuf cent-neuf, et le quatorze du mois de Fevrier
dix heures du matin par devant nous Bouffartigue
Fernand, maire

Officier de l'état civil de la commune d' Ychoux canton
de Parentis département des Landes, sont comparus Pomade Jean
résimier âgé de quarante-trois ans, Lalis Bertrand, journalier âgé
de soixante-sept ans, domiciliés à Ychoux, voisins de la décédée
lesquels nous ont déclaré que Jeanne ~~L...~~ Denoyers
veuve de Courseau Pierre Louis âgée
de quatre-vingt-deux ans profession de rentière
native de Luxey domiciliée à Ychoux
fille de feu Jean-Baptiste Denoyers et de
feu Elisabeth Fouquet est décédée le treize à huit heures du matin

ainsi que nous nous en sommes assuré nous-même, et les déclarants ont signé avec
nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture. excepté Lalis n'a
signé pour ne savoir.

Pomade

J. Le maire
Bouffartigue

n° 4
de Noyers
Jeanne - Irma
13 Fevrier
à
la Gare.

Approuvé un mot
royal nul.
A B



307

AN mil huit cent vingt-Sept, et le Sept du mois de février
à trois heures de l'après-midi par-devant nous soussigné Jean Baptiste
Denoyers maire Officier

de l'état civil de la commune de Luxy canton de Sore
département des Landes, est comparu Jean Baptiste Denoyers

maire de Nerserie au bourg de Luxy, père et tuteur de

lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né le même jour au bourg
à une heure de matin, fille légitime de Jean Baptiste Denoyers et
de Elizabeth Fouquet et auquel il a déclaré donner
le prénom de Jeanne

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jean

Dastoyes, domestique, âgé de quarante ans, Jean Brouquier

locataire, âgé de cinquante-neuf ans, domiciliés à Luxy

Et n'ont les déclarans signé avec nous le présent acte de Naissance,
après qu'il leur en a été fait lecture. ce qui a été fait par nous

J. Denoyers père

J. Denoyers maire

Jeanne Denoyers 7-2-1827 à Luxy